ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

Affiché le

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - S.I.T.I.V. (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25691018300027

**POSTE COMPTABLE: SAINT PRIEST** 

M 14

# Compte administratif voté par nature

**BUDGET: BUDGET PRINCIPAL SITIV (3)** 

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

26

#### I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan Sans Objet A1 - Présentation croisée par fonction (1) A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet Sans Objet A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 27 C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Code INSEE 69126

#### S.I.T.I.V. BUDGET PRINCIPAL SITIV

Affiché le CA
ID: 069-256910183-20220225-C\$\_2022\_02\_2-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	218339
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	1

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	94.98%	1.00
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		1.00
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	0	1.00
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	9.75%	1.00
5	Encours de la dette	2102481.55	1.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

#### **POUR MEMOIRE**(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

Reçu en préfecture le 07/03/2022

### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

Affiché le

ID : 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### **EXECUTION DU BUDGET**

	·				
		DEPE	NSES	RECET	TES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	3 021 631,71	G	3 172 171,89
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	987 903,68	н	1 015 786,21
			+	+	***
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si d	0,00 éficit)	ı (si excéd	122 801,50 dent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si d	0,00 éficit)	J (si excéd	425 085,51 dent)
			=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 009 535,39	= G+H+l+J	4 735 845,11
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	589 354,28	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	589 354,28	= K+L	0,00
					•
DECLUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 021 631,71	= G+l+K	3 294 973,39
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	1 577 257,96	= H+J+L	1 440 871,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 598 889,67	= G+H+I+J+K+L	4 735 845,11

#### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 589 354,28	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	474 384,71	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Recu en préfecture le 07/03/2022

			rtoğu on p	101001010 10 0170072022
Chap.	Libellé	Dépenses engagé	Affiché le	Titres restan
		mandatées	ID : 069-2	56910183-20220225-CS 2022 02 2-DE
21	Immobilisations corporelles		44 229,08	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		70 740,49	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le



#### **II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET** SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	770 892,50	672 831,80	76 905,45	0,00	21 155,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 658 646,00	1 625 464,98	0,00	0,00	33 181,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	207 566,00	150 938,48	52 590,80	0,00	4 036,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	2 637 104,50	2 449 235,26	129 496,25	0,00	58 372,99
66	Charges financières	24 800,00	24 573,91	0,00	0,00	226,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 691 904,50	2 473 809,17	129 496,25	0,00	88 599,08
023	Virement à la section d'investissement (2)	199 226,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	431 000,00	418 326,29			12 673,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	630 226,00	418 326,29			211 899,71
	TOTAL	3 322 130,50	2 892 135,46	129 496,25	0,00	300 498,79
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	8 000,00	16 733,64	0,00	0,00	-8 733,64
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 086 329,00	3 097 881,00	0,00	0,00	-11 552,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	13 400,45	0,00	0,00	1 599,55
Т	otal des recettes de gestion courante	3 109 329,00	3 128 015,09	0,00	0,00	-18 686,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00	44 156,80	0,00	0,00	45 843,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 199 329,00	3 172 171,89	0,00	0,00	27 157,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
	TOTAL	3 199 329,00	3 172 171,89	0,00	0,00	27 157,11
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 122 801,50				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

9 -256910183-20220225-CS 2022 02 2-D

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	881 801,99	390 812,19	474 384,71	16 605,09
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	335 368,94	226 159,20	44 229,08	64 980,66
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 698,58	76 362,26	70 740,49	3 595,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 367 869,51	693 333,65	589 354,28	85 181,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 663 869,51	987 903,68	589 354,28	86 611,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 663 869,51	987 903,68	589 354,28	86 611,55
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titue e feete	Restes à réaliser	0.5.11	
		(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	138 195,00	127 096,92	0,00	11 098,08	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	345 363,00	345 363,00	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
	Total des recettes financières	483 558,00	472 459,92	0,00	11 098,08	
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	608 558,00	597 459,92	0,00	11 098,08	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	199 226,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	431 000,00	418 326,29		12 673,71	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'ordre d'investissement		630 226,00	418 326,29		211 899,71	
	TOTAL	1 238 784,00	1 015 786,21	0,00	222 997,79	

	S.I.T.I.V	Envoyé en préfecture le 07/03/2022		
				Reçu en préfecture le 07/03/2022
Chap.	'   Titres émis			Affiché le réaliser
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) <b>425 085,51</b>		

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	749 737,25		749 737,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 625 464,98		1 625 464,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	203 529,28		203 529,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	24 573,91 0,00 0,00	0,00 0,00 418 326,29 0,00	24 573,91 0,00 418 326,29 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 603 305,42	418 326,29	3 021 631,71
D (	Pour information 102 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement  Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
_	, , ,			Í	•
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	(=)	294 570,03	0,00	294 570,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		390 812,19	0,00	390 812,19
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		226 159,20	0,00	226 159,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		76 362,26	0,00	76 362,26
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières		0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		987 903,68	0,00	987 903,68
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 733,64		16 733,64
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 097 881,00		3 097 881,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75 76 77 78 <i>7</i> 9	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	13 400,45 0,00 44 156,80 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	13 400,45 0,00 44 156,80 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	3 172 171,89	0,00	3 172 171,89
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			122 801,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	127 096,92 345 363,00	0,00	127 096,92 345 363,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	125 000,00 (8) 0,00	0,00	125 000,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 418 326,29 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 418 326,29
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	597 459,92	418 326,29	1 015 786,21
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			425 085,51

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Affiché le



# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS DE 10: 069-256910183-20220225-CS 2022 02 2-DE

Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits emplo			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	770 892,50	672 831,80	76 905,45	0,00	21 155,25
60612	Energie - Electricité	4 000,00	3 782,03	0,00	0,00	217,97
60622	Carburants	5 000,00	3 120,47	0,00	0,00	1 879,53
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	9 670,65	3 172,39	0,00	-843,04
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 150,01	0,00	0,00	-150,01
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	58,81	0,00	0,00	3 941,19
611	Contrats de prestations de services	72 500,00	67 294,66	2 094,00	0,00	3 111,34
6132	Locations immobilières	6 000,00	8 783,57	0,00	0,00	-2 783,57
6135	Locations mobilières	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	12 432,57	0,00	0,00	-12 432,57
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 852,80	0,00	0,00	-1 852,80
61551 61558	Entretien matériel roulant	1 500,00	419,00	0,00	0,00	1 081,00
6156	Entretien autres biens mobiliers  Maintenance	3 000,00 354 036,90	0,00 306 960,55	0,00 42 986,60	0,00 0,00	3 000,00 4 089,75
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	8 440,40	0,00	0,00	3 559,60
617	Etudes et recherches	0,00	23 808,00	0,00	0,00	-23 808,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	1 393,33	0,00	0,00	-593,33
6184	Versements à des organismes de formation	76 205,00	39 269,14	12 512,20	0,00	24 423,66
6188	Autres frais divers	3 200,00	3 023,98	0,00	0,00	176,02
6226	Honoraires	13 000,00	12 697,42	0,00	0,00	302,58
6228	Divers	76 350,60	27 623,58	10 706,40	0,00	38 020,62
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	2 343,79	0,00	0,00	2 156,21
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	6 422,05	0,00	0,00	-1 422,05
6256	Missions	3 000,00	1 593,50	0,00	0,00	1 406,50
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	459,79	536,21	0,00	4,00
6262	Frais de télécommunications	84 000,00	102 875,45	471,99	0,00	-19 347,44
627	Services bancaires et assimilés	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
6281 6283	Concours divers (cotisations)	6 000,00	5 598,00	0,00	0,00	402,00
6288	Frais de nettoyage des locaux Autres services extérieurs	18 000,00 700,00	18 941,90 144,59	4 425,66 0,00	0,00 0,00	-5 367,56 555,41
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	221,76	0,00	0,00	-221,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 658 646,00	1 625 464,98	0,00	0,00	33 181,02
6331	Versement mobilité	19 697,00	17 716,21	0,00	0,00	1 980,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 055,00	870,94	0,00	0,00	184,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 224,00	20 481,70	0,00	0,00	-257,70
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 286,00	2 872,94	0,00	0,00	-586,94
64111	Rémunération principale titulaires	462 756,00	359 688,97	0,00	0,00	103 067,03
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 728,00	12 343,88	0,00	0,00	-1 615,88
64118	Autres indemnités titulaires	173 703,00	168 148,06	0,00	0,00	5 554,94
64131	Rémunérations non tit.	281 632,00	423 609,67	0,00	0,00	-141 977,67
64138	Autres indemnités non tit.	188 703,00	174 489,63	0,00	0,00	14 213,37
6417	Rémunérations des apprentis	24 269,00	12 299,94	0,00	0,00	11 969,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 304,00	230 316,67	0,00	0,00	39 987,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 054,00	146 226,05	0,00	0,00	-8 172,05
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 776,00	24 021,31	0,00	0,00	6 754,69
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	17 867,04	0,00	0,00	2 132,96
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00 1 231,00	1 069,00	0,00	0,00	-1 069,00
6458 6474	Cotis. aux autres organismes sociaux Versement aux autres oeuvres sociales	1 231,00 10 728,00	1 440,97 9 665,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-209,97 1 063,00
6474	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 337,00	0,00	0,00	163,00
0473	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	207 566,00	150 938,48	52 590,80	0,00	4 036,72
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	44 766,00	41 453,67	9 000,00	0,00	-5 687,67
6518	Autres	76 600,00	26 394,73	43 590,80	0,00	-5 667,67 6 614,47
6531	Indemnités	52 500,00	52 371,60	0,00	0,00	128,40
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 775,12	0,00	0,00	-275,12
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 500,00	8 240,64	0,00	0,00	3 259,36
6574	Subv. fonct. Associat <sup>o</sup> , personnes privée	19 700,00	19 700,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,72	0,00	0,00	-2,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	2 637 104,50	2 449 235,26	129 496,25	0,00	58 372,99
<del>                                     </del>	= (011+012+014+65+656)					
66	Charges financières (b)	24 800,00	24 573,91	0,00	0,00	226,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 800,00	23 614,34	0,00	0,00	185,66
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	959,57	0,00	0,00	40,43
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Recu en préfecture le 07/03/2022

			-	iveça en p	refecture le 07/03/20	122	
Chap/	Libellé (1)	مانده	Crédits empl	oyés (ou Affiché le	à employer)	SLO~	
art (1)		I Mandats emis I		ChalD: 069-2 rattachées	Ch ID: 069-256910183-20220225 rattachées 31/12		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	30 000,00					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 691 904,50	2 473 809,17	129 496,25	0,00	88 599,08	
023	Virement à la section d'investissement	199 226,00	0,00			199 226,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	431 000,00	418 326,29			12 673,71	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	431 000,00	418 326,29			12 673,71	
ТО1	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	630 226,00	418 326,29			211 899,71	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	630 226,00	418 326,29			211 899,71	
	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	3 322 130,50	2 892 135,46	129 496,25	0,00	300 498,79	
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	4 830,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 648,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	959,57

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(5)</sup> Dont 675 et 676.

<sup>(6)</sup>Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Affiché le

# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETT Affiché le D: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

Chap/	Libellé (1)	م الله	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	8 000,00	16 733,64	0,00	0,00	-8 733,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	16 733,64	0,00	0,00	-8 733,64
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 086 329,00	3 097 881,00	0,00	0,00	-11 552,00
73111	Impôts directs locaux	3 086 329,00	2 864 784,00	0,00	0,00	221 545,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	233 097,00	0,00	0,00	-233 097,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	13 400,45	0,00	0,00	1 599,55
751	Redevances pour licences, logiciels,	15 000,00	13 400,00	0,00	0,00	1 600,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
TOTAL	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 128 015,09	0,00	0,00	-18 686,09
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	90 000,00	44 156,80	0,00	00,0	45 843,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 156,80	0,00	0,00	-4 156,80
774	Subventions exceptionnelles	90 000,00	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	3 199 329,00	3 172 171,89	0,00	0,00	27 157,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	3 199 329,00	3 172 171,89	0,00	0,00	27 157,11
R 002 Exc	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	122 801,50				<u></u>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Affiché le

## III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID : 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	881 801,99	390 812,19	474 384,71	16 605,09
2033	Frais d'insertion	0,00	2 916,00	0,00	-2 916,00
2051	Concessions, droits similaires	881 801,99	387 896,19	474 384,71	19 521,09
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	335 368,94	226 159,20	44 229,08	64 980,66
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 477,11	2 143,20	-7 620,31
2182	Matériel de transport	0,00	12 337,39	0,00	-12 337,39
2183	Matériel de bureau et informatique	325 368,94	208 344,70	42 085,88	74 938,36
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	150 698,58	76 362,26	70 740,49	3 595,83
2313	Constructions	150 698,58	76 362,26	70 740,49	3 595,83
	Total des dépenses d'équipement	1 367 869,51	693 333,65	589 354,28	85 181,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
1641	Emprunts en euros	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 663 869,51	987 903,68	589 354,28	86 611,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 663 869,51	987 903,68	589 354,28	86 611,55
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Affiché le

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	483 558,00	472 459,92	0,00	11 098,08
10222	FCTVA	138 195,00	127 096,92	0,00	11 098,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	345 363,00	345 363,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	483 558,00	472 459,92	0,00	11 098,08
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	608 558,00	597 459,92	0,00	11 098,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement	199 226,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	431 000,00	418 326,29		12 673,71
28051	Concessions et droits similaires	333 940,00	296 619,08		37 320,92
28182	Matériel de transport	3 275,00	3 177,00		98,00
28183	Matériel de bureau et informatique	90 294,00	114 811,20		-24 517,20
28184	Mobilier	3 491,00	3 719,01		-228,01
ТОТА	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	630 226,00	418 326,29		211 899,71
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	630 226,00	418 326,29		211 899,71
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 238 784,00	1 015 786,21	0,00	222 997,79
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	425 085,51			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

# III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

### A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Fmprunts e		origine du contra							
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des					3 163 000,00									
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					3 163 000,00									
201601	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	22/12/2015	25/01/2016	22/12/2015	200 000,00	F	Taux fixe	1,040	1,050	EUR	Т	C Lineaire	N	A-1
201602	CAISSE DES DEPOTS	13/06/2016	20/09/2016	01/01/2017	920 000,00	F	Taux fixe	1,290	1,290	EUR	Т	C Lineaire	N	A-1
201608	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES GRENOBLE	15/11/2017	15/11/2017	15/11/2017	412 000,00	F	Taux fixe	0,580	0,580	EUR	Т	P Progressif	N	A-1
201610	LA BANQUE POSTALE	02/07/2018	31/07/2018	01/11/2018	720 000,00	F	Taux fixe	1,590	1,630	EUR	Т	C Lineaire	N	A-1
201615	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	21/12/2018	25/01/2019	25/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe	0,730	1,020	EUR	Α	C Lineaire	N	A-1
201616	LA BANQUE POSTALE	08/10/2019	04/11/2019	01/03/2020	286 000,00	F	Taux fixe	0,190	0,210	EUR	Т	C Lineaire	N	A-1
201617	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	08/12/2020	08/12/2020	08/12/2020	400 000,00	F	Taux fixe	0,300	0,320	EUR	Т	C Lineaire	N	A-1
201618	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	15/10/2021	25/01/2022	25/12/2021	125 000,00	F	Taux fixe	0,200	0,330	EUR	A	C Lineaire	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat Affiché le							<i>5</i> L	04					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	ID: 069-256 dicité des rembour- sements (6)	910183-2022 Profit d'amor- tissement (7)	0225-CS_202 de rembour- sement anticipé O/N	22_02_2-DE gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 163 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 07/03/2022



ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

### A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
			0-16				Taux d'intérêt	_		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 102 481,55					294 570,03	23 577,53	0,00	4 427,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 102 481,55					294 570,03	23 577,53	0,00	4 427,79
201601	N	0,00	A-1	36 788,97	2,00	F	Taux fixe	1,050	29 089,23	571,93	0,00	69,08
201602	N	0,00	A-1	711 616,05	15,00	F	Taux fixe	1,290	42 751,96	9 479,36	0,00	2 258,56
201608	N	0,00	A-1	178 620,10	3,00	F	Taux fixe	0,580	58 853,18	1 249,50	0,00	14,39
201610	N	0,00	A-1	603 000,00	17,00	F	Taux fixe	1,630	36 000,00	10 082,99	0,00	1 606,24
201615	N	0,00	A-1	57 486,50	4,00	F	Taux fixe	1,020	14 045,59	658,10	0,00	404,01
201616	N	0,00	A-1	171 600,00	3,00	F	Taux fixe	0,210	57 200,00	399,32	0,00	26,26
201617	N	0,00	A-1	343 369,93	6,00	F	Taux fixe	0,320	56 630,07	1 136,33	0,00	45,78
201618	N	0,00	A-1	0,00	5,00	F	Taux fixe	0,330	0,00	0,00	0,00	3,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022

			<u> </u>			Emprunt	s et dettes au 31/12	/N		А	Affiché le		5LO~	1
			Catégorie				Taux d'intérêt	1		Annuité d	ID : 069-256910183-20220225-CS_2022_02		CS_2022_02_2-[	DΕ
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges (1	d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	Ī
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		2 102 481,55					294 570,03		23 577,53	0,00	4 427,79	

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### **IV - ANNEXES**

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUK

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	,	/\Lio i\L		<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>	TARREST TO THE		-			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AZ.4 TH GEOGLE BE EARLY ARTHOR BE ELROCORO (1)									
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	0	0	0	0			
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	2 102 481,55	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(D) Muniplicateur jusqu a 3 ; muniplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits						0		
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00		
	Montant en euros						0,00		

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

# ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV - ANNEXES

**A3** 

#### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

		Délibération du							
Biens de faible valeur  Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du 2014-01-CGCT) : €  Cotémories de biens amortis									
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)							
L	Install et appa. chauffage	10	13/01/2014						
L	Mobilier	10	13/01/2014						
L	aménagements batiments divers	5	13/01/2014						
L	Installations électriques et téléphoniques	5	13/01/2014						
L	Véhicules automobiles	5	13/01/2014						
L	Matériels informatiques	5	13/01/2014						
L	Autres logiciels( bureautiques, réseau)	5	13/01/2014						
L	Matériels classiques	5	13/01/2014						
L	Installations électriques et téléphoniques	5	13/01/2014						
L	z Installation électriques et téléphoniques	5	13/01/2014						
L	z 2183 AMORTISSEMENT SUR 8 ANS	8	13/01/2014						
L	Logiciels liés au SI	8	13/01/2014						

Reçu en préfecture le 07/03/2022

### IV - ANNEXES

Affiché le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

**B1.7** 

#### B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
COMITE LOISIRS ACT. CULT. SOC. CLACS	19 700,00	
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	19 700,00	

Reçu en préfecture le 07/03/2022

#### Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### IV - ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	3,00	5,00	8,00		
Attaché Attaché hors classe Rédacteur	A A B	6,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	6,00 1,00 1,00	2,00 1,00 0,00	4,00 0,00 1,00	6,00 1,00 1,00		
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,40	0,00	22,40	8,80	12,40	21,20		
Adjoint technique pal 1 cl Adjoint technique territorial Ingénieur Ingénieur en chef Ingénieur en chef hors classe Ingénieur principal Technicien Technicien principal de 1 cl Technicien principal de 2 cl	C C A A A B B B	1,00 1,00 10,80 1,00 1,00 2,00 2,00 1,60 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	1,00 1,00 10,80 1,00 1,00 2,00 2,00 1,60 2,00	1,00 1,00 1,80 1,00 0,00 1,00 2,00	0,00 0,00 8,80 0,00 1,00 1,00 1,00 0,00 0	1,00 1,00 10,60 1,00 1,00 2,00 2,00 2,00 0,60		
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,71	0,71		
Apprenti Contrat d'accompagnement dans		1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,71 0,00	0,71 0,00		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		32,40	0,00	32,40	11,80	18,11	29,91		

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022

vuAffiche le libération créant l'emploi.

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail pré

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 1 ETPT; un agent à 1 ET %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

5L0~

#### IV - ANNEXES

#### **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		COI	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	Α	Α
Attaché	Α	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	Α	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	Α	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	Α	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	505	0,00	Α	Α
Ingénieur	Α	TECH	604	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	739	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	Α	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	Α	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur principal	Α	TECH	833	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	В	ADM	431	0,00	3-2	CDD
Technicien	В	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	В	TECH	429	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité. 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
    3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
    3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
    3-3-3°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
    3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
    3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
    3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupement de primètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'

  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
    47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022



Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus. A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022 Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID: 069-256910183-20220225-CS\_2022\_02\_2-DE

#### **IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES: Pour : 14 Contre: 0 Abstentions: 1

Date de convocation : 18/02/2022

Présenté par (1) Bernard Rias, Vice Président. A Vénissieux, le 25/02/2022 Bernard Rias, Vice Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Vénissieux, le 25/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARIAGNO Jeff	
BON Gaël	
BONY Vincent	
BOUCHACOURT Jean-luc	
LEFORT Damien	
MAILLET Eric	
MBOUNI Levana	
MERMOURI Azdine	
MICHAUD Maryse	
MILLET Pierre-Alain	
MOULIN Guillaume	
RAPP Florian	
RIAS Bernard	
SOW Abdoulaye	
VILLEDIEU Florence	
VIOLLET Alain	

Certifié exécutoire par (1) Bernard Rias, Vice Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/03/2022, et de la publication le 01/03/2022

A Vénissieux, le 01/03/2022

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical.